

Jour RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS 90 ANS BERTON

CONDITIONS PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 – SOCIÉTÉ

La société BERTON, SAS au capital de 300 000 euros, immatriculée au RCS de Rochefort sous le numéro SIREN 312 989 189, dont le siège social est situé 7 rue Maurice Mallet, BP 70066, 17302 Rochefort Cedex, organise un jeu-concours de type instant gagnant avec obligation d'achat intitulée « 90 ANS BERTON », ouvert du 20/09/2021 à 00h00 jusqu'au 08/10/2021 à 23h59 et accessible à l'url suivante : <http://www.organiser-un-jeu-concours.com/anim/v2/1676/inscription/berton/90-ans-berton.html>

ARTICLE 2 – SCENARIO DE L'ANIMATION ET MODALITES DE PARTICIPATION

Le Jeu est réservé à toutes les personnes physiques majeures, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) à l'exception cependant du personnel des sociétés ayant collaboré à la création du Jeu ainsi que leurs proches : conjoints, parents, enfants, frères et sœurs et les autres résidents du même foyer (ci-après le(s) Participant(s) »).

Le jeu est à destination des professionnels uniquement, toutefois la participation est individuelle et nominative. Les participants jouent en leur nom et doivent informer leur entreprise de leur participation.

La participation au Jeu entraîne l'acceptation pure et simple du Règlement. Le Participant doit effectuer l'ensemble des phases décrites ci-dessous telles que référencées dans le règlement général et dans le présent avenant.

La participation est limitée à une par bon de commande. Le participant ne peut pas jouer plusieurs fois avec le même achat.

Pour participer, le Participant devra :

- Réaliser une commande pendant la durée de l'opération promotionnelle « 90 ANS BERTON », qui se déroulera du 20/09/2021 au 08/10/2021.
- le Participant doit ensuite se rendre sur le mini-site du jeu et remplir le formulaire d'inscription au Jeu où il doit indiquer les informations suivantes : nom, prénom, e-mail, entreprise/administration, référence d'achat (référence commençant par BL ou FT).
- Pour valider sa participation, le Participant doit accepter le Règlement du Jeu.
- La date limite de participation au jeu est fixée au 08/10/2021.

Tous les champs sont obligatoires.

Puis, le participant est invité à devenir Fan de la page Facebook Berton, puis à indiquer dans quelle agence il souhaite récupérer sa dotation.

- Fournitures Industrielles CHATEAUBERNARD
- Produits Métallurgiques CHATEAUBERNARD
- Fournitures Industrielles PERIGNY
- Fournitures industrielles ROCHEFORT
- Produits Métallurgiques ROCHEFORT

Toutes ces étapes sont obligatoires.

Le Participant peut également s'il le souhaite, accepter de recevoir des communications commerciales envoyées par Berton, en cochant la case prévue à cet effet.

L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenue responsable des participations non reçues ou arrivées tardivement.

Tout formulaire de participation illisible, incomplet, présentant une anomalie (notamment une adresse électronique non valable) et plus généralement non conforme au Règlement ne sera pas pris en considération.

La société organisatrice se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations renseignées par le participant (nom de l'entreprise et Référence d'achat) et d'exclure le cas échéant les participations ne respectant pas le règlement et son avenant. Les dotations de ces gagnants seront remises en jeu par tirage au sort.

ARTICLE 3 – DÉTERMINATION ET INFORMATION DES GAGNANTS

Pour les Instants Gagnants :

Les Instants Gagnants correspondent à la date, l'heure, la minute et la seconde de connexion déterminant le moment où un Participant peut être déclaré gagnant d'un lot décrit. La sélection des gagnants se déroulera comme suit :

Si l'Instant précis (date, heure, minute, seconde) où le Participant valide sa participation sur le Site correspond à un Instant Gagnant, le Participant sera déclaré gagnant. Le Gagnant sera alors immédiatement informé de la nature du lot gagné sur le Site.

Si l'Instant où le Participant joue ne correspond pas à un Instant Gagnant, un message lui annoncera alors qu'il a perdu.

Il s'agit d'instant gagnants ouverts, cela signifie que si aucune participation n'est enregistrée au moment de l'instant gagnant, la première participation enregistrée immédiatement après l'instant gagnant remportera la dotation correspondante.

Si plusieurs participants se connectent lors d'un même instant gagnant, seul le premier à être enregistré par le serveur du jeu recevra la dotation concernée.

Pour le tirage au sort du gros lot :

À l'issue de la période de jeu, un algorithme de désignation aléatoire, déposé auprès de l'huissier de justice dépositaire du règlement général, désigne le (ou les) gagnant(s) de la dotation parmi les inscrits au tirage au sort.

Le gagnant tiré au sort remporte la dotation mise en jeu en fonction de son rang de désignation. Il est averti selon les conditions et modalités préalablement fixées dans les conditions particulières du Jeu.

Dans le cas où les gagnants ne se manifesteraient pas dans un délai de 30 jours, ceux-ci perdront tout droit sur leur dotation.

ARTICLE 4 – DOTATIONS

Lot 1

Libellé du lot : Lot chaussures de sécurité + Tee-shirt FTG DUCATI

Valeur TTC unitaire du lot : 90.00 €

Quantité mise en jeu : 6

Descriptif commercial du lot : Lot comprenant :

- 1 paire de chaussures MUGELLO - Ducati :

Chaussure basket de sécurité Ducati Corse Mugello confortable et légère est parfaite pour protéger vos pieds lors de votre activité professionnelle en intérieur. Parfaite pour le milieu de la logistique, des transports, etc.

- 1 Tee-shirt Ducati

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 2

Libellé du lot : Enrouleur air comprimé à tambour fermé pour tuyau PREVOST

Valeur TTC unitaire du lot : 210.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Enrouleur pour tuyau ext. (PU/PVC) ou int. (PU base polyester) DRF 0812IS.

Applications : Approvisionnement d'air sur postes de travail, alimentation soufflettes etc... Idéal pour ateliers service rapide, ateliers de pneumatique, toutes industries.

Support orientable à 180°
Entrée d'air : 1m de tuyau
Pression : 12 bar
Température : -15°C à +65°C
Longueur : 12m
Débit : 500L/min
Entrée fixe : 8 x 12mm
Poids : 6 kg
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 3

Libellé du lot : Canon à air chaud CACE 4 SMG S PLUS
Valeur TTC unitaire du lot : 360.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Canon électrique d'une puissance de 2/3.6kW, avec un débit d'air de 450 m3/h. Il est portable et sur 2 allures. Il est équipé d'un thermostat, fiche + câble. Il peut être utilisé pour des ateliers, magasins, bureaux, salles de réunion, bricolage, chauffage d'appoint ou intermittent, protection antigel ou séchage, etc.
Poids : 8kg
Dimensions : 38x32x42cm
Delta T : 39°C
Fonctionne en alimentation monophasée 230V
Ref. : 261546
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 4

Libellé du lot : Cagoule complète à ventilation assistée Navitek S13 Airkos WELTEK
Valeur TTC unitaire du lot : 967.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Cette cagoule à souder offre une restitution des couleurs et des contrastes. Elle est dotée d'une cellule à vision claire. Elle offre un champ de vision XXL 100x67, avec une teinte variable de DIN 5 à DIN 13. Son affichage est digital. Elle possède une visière de meulage incorporée et une vision latérale 160°.
Ref. : CR58S13.
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 5

Libellé du lot : Trousse d'outils pour métal - 39 pièces Cliquets, douilles, embouts WERA OUTILLAGES
Valeur TTC unitaire du lot : 265.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Cette trousse contient :
- un cliquet Zyklop Speed qui est très rapide, grâce à sa tête orientable selon 5 positions définies
- Douilles "main et machine" avec gorge à billes et moletage à l'arrière pour une excellente prise en main
- Manche Kraftform multicomposants du porte-embout pour un vissage rapide et ergonomique
- Large palette d'accessoires tels qu'embouts, embouts-tarauds, agrippe vis et détecteur de tension
- Assortiment en trousse textile résistante
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 6

Libellé du lot : Coffret douilles et accessoires ULTIMATE 1/4" - 1/2" - 100 pièces KS TOOLS
Valeur TTC unitaire du lot : 300.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Coffret bi-matière avec coins renforcés. Gamme ULTIMATE composée d'outils robustes, esthétiques et astucieux. Finition chromée satinée.
Ref. : 922.0701
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 7

Libellé du lot : Parka Femme HIBARI COVERGUARD / Taille M
Valeur TTC unitaire du lot : 86.00 €
Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Parka imperméable, chaude et confortable, détails de visibilité et coupe ajustée.

Parka 92% polyester, 8% d'élasthanne + 100% polyester pour les doublures.

Coutures étanchées.

Capuche fixe en Oxford intégrée dans le col, avec cordon de serrage élastiqué et bloqueurs.

Col montant doublé en polaire.

Fermeture grâce à la zip central sous rabat à scratches + 1 pression

Poignets réglables par scratch.

Poignets coupe-vent en bord-côte.

1 poche poitrine zippée sous passepoil en Oxford/2 poches basses zippées sous passepoil/2 poches plaquées intérieures fermées par scratch.

Serrage bas réglables par cordons élastiques et bloqueurs.

Découpes princesses.

Fantaisie épaule réfléchissante.

Trappe de marquage.

Coupe ajustée.

Ref. : 5HIB01.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 8

Libellé du lot : Parka homme WANI COVERGUARD (Taille L)

Valeur TTC unitaire du lot : 117.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Parka homme en polyester, matière robuste et imperméable, noire et grise.

Parka 3 1 : Parka pluie+ Softshell, détails de visibilité.

Coutures étanchées.

Capuche tempête en Oxford fixe intégrée dans le col + visière, capuche réglable : hauteur + largeur.

Col montant, protège menton.

Fermeture grâce à la zip central à double curseur sous rabat à scratches + 1 pression, Zip + Attaches pour fixation de la Softshell.

Poignets réglables par scratch.

2 poches poitrines zippées sous passepoil, 1 poche poitrine plaquée à rabat fermé par scratch, 2 poches basses zippées sous passepoil, 2 poches plaquées intérieures fermées par scratch.

Comprend Softshell 3 couches : 94% polyester et 6% élasthanne.

Col montant, protège menton.

Zip central.

Poignets avec biais élastiqués.

2 poches basses zippées dans la couture, 2 poches basses intérieures.

Serrage bas réglable par cordon élastique et bloqueurs.

Attaches pour fixation à la parka.

Trappe de marquage.

Ref. : 5WAN01.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 9

Libellé du lot : Sweat BORA jaune COVERGUARD

Valeur TTC unitaire du lot : 70.00 €

Quantité mise en jeu : 6

Descriptif commercial du lot : Sweat jaune et noir, doux, offrant une liberté de mouvements, qui résiste aux accrocs, avec jeu de contrastes. 100% polyester.

Capuche fixe.

Col montant.

Fermeture grâce au zip central + protège menton.

Poignets avec biais élastiqué.

1 poche poitrine zippée/2 poches basses zippées.

Renforts : Empiècement épaules, manches, côtés bas du dos et poche poitrine en Softshell.

Ref. : 5BORY.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 10

Libellé du lot : Veste SUMI noire COVERGUARD

Valeur TTC unitaire du lot : 69.00 €

Quantité mise en jeu : 4

Descriptif commercial du lot : Veste SUMI noire légère, chaude, confortable, dotée d'armure RIPSTOP et d'empiecements zones de renforts.

Extérieur 100% Nylon Microripstop. Softshell 3 couches : 100% polyester, doublure principale 100% polyester, doublure 2 : 100% nylon.

Col montant en polaire.

Fermeture grâce au zip central + Protège menton.

Poignets à biais élastiqués sur les poignets et le bas de la veste.

1 poche poitrine plaquée zippée en Softshell/2 poches basses verticales + zippers invisibles insérés dans la couture/1 poche plaquée intérieure fermée par scratch.

Renforts empiecements : Empiecements épaules + poitrine + côtés + poignets en Softshell.

Finitions détails : Dos rallongé.

Visibilité : Passepoils rétro-réfléchissants sur les épaules.

Ref. : 5SUM010.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 11

Libellé du lot : Marteau à main & niveau trapèze MOB

Valeur TTC unitaire du lot : 82.00 €

Quantité mise en jeu : 2

Descriptif commercial du lot : Lot comprenant :

- 1 marteau à main 45 M/M manche carbonne ref. 0002450701 : Tête forgée en acier à forte teneur en carbone C45E, avec traitement thermique par induction des surfaces travaillantes. Parties travaillantes finement polies. Peinture poudre époxydique par procédé électrostatique, suivi d'une cuisson au four. Chanfrein de 1/20e de la tête à 45°. Panne en travers. Emmanchement réalisé par une machine hydraulique, un capteur d'effort mesure sur chaque produit unitairement la puissance d'emmanchement, puis un capteur de pression contrôle la mise en place de la résine. Manche composite Carbon quadri-matière, avec une âme incassable en fibre de verre et 2 barreaux de fibre de carbone, du polypropylène anti-vibration et une surinjection en élastomère pour le grip.

- 1 niveau trapèze longueur 60cm ref. 872600 : Corps massif en aluminium moulé. Semelle fraisée. 1 fiole horizontale et 1 fiole verticale.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 12

Libellé du lot : Harnais antichute - Pack&G'O NEOFEU

Valeur TTC unitaire du lot : 95.00 €

Quantité mise en jeu : 3

Descriptif commercial du lot : Harnais antichute avec sac de transport intégré Pack&G'O (réf. NUS57P). Il offre à l'utilisateur un confort supplémentaire et permet son rangement rapide. Harnais comprenant 2 points d'accrochages : 1 sternal sur boucle textile et 1 dorsal sur D métallique. Le Pack&G'O innove avec ses boucles anti-garrot au niveau des cuisses qui réduisent l'effort sur l'utilisateur produit lors d'une chute. Il est équipé de boucles automatiques sur les cuissardes et bavaroise. Disponible en 3 tailles, il est facile à régler à l'aide de boucles plates sur les bretelles pour un ajustement en tirant vers le bas.

Sangles principales déperlantes en polyester 44mm.

Sac réversible en néoprène fluo équipé d'un dossier confort.

Réglages des bretelles par le bas à l'aide des boucles rapides mâle/femelle en acier finition epoxy noir.

Sangle bavaroise 44 mm et cuissardes à fermeture par boucles automatiques acier finition zingué noir avec témoin de fermeture.

Point d'accrochage sternal sur anneau textile et point d'accrochage dorsal sur D métallique.

Boucles anti-garrot brevetées en acier finition epoxy noir.

Porte-outils amovible.

Large plaque dorsale en polypropylène.

Témoins d'activation.

Résistance statique > 15 kN.

Masse : 1,4kg.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 13

Libellé du lot : Aspirateur ME35 avec accessoires OKI

Valeur TTC unitaire du lot : 325.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Aspirateur ME35 (ref. A00835) doté d'un moteur.

Puissance : 1250 W.

Type d'aspiration : eau et poussières.

Cuve : ABS.

Dépression : 2250mm/CE.

Volume d'air aspiré : 170m³/h.

Capacité : 37 litres.

Poids : 13kg.

Dimensions : 39 x 39 x 79.

Livré avec : tube chromé complet, suceur plat, brosse ronde, tuyau flexible complet, suceur eau, suceur tapis/moquette, brosse moquette/carrelage.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 14

Libellé du lot : Clé à choc 3/4" SODISE

Valeur TTC unitaire du lot : 350.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Puissante et maniable, cette clé à choc est idéale pour un atelier mécanique. Elle desserrera autant les écrous de transmission que les goujons de roue. Elle est réversible. Frappe double marteau.

Grâce à son point de graissage sans démontage, elle permet d'injecter rapidement et sans démontage de la graisse au niveau du mécanisme marteau/enclume.

1492Nm au desserrage.

Raccord entrée d'air 1/4".

Longueur : 146mm.

Niveau sonore : 94dB.

Consommation air : 200l/min.

Poids : 1,9kg.

Pression : 6,3 bar.

Rotation : 9000 tr/min.

Ref. : ref. 07911.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 15

Libellé du lot : Pistolet de nettoyage 3ème génération SODISE

Valeur TTC unitaire du lot : 180.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Pistolet de lavage pneumatique pour le nettoyage professionnel des tissus, garnitures, canaux d'aération, tapis...

Ce pistolet de lavage à tête plate rotative fonctionne avec des roulements à billes au lieu d'un tube aluminium ou filament plastique.

Réglage possible de l'arrivée d'air.

Fonctionne à partir de 4 bars.

Brosse amovible.

Raccord d'air pivotant à 360°.

Capacité : 1 litre.

Consommation d'air : 241 l/min.

Pression : 4 à 7 bar.

Poids : 0,85 kg.

Ref. : 06390.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 16

Libellé du lot : Déboucheur à pompe VIRAX

Valeur TTC unitaire du lot : 120.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Ce déboucheur à pompe a 2 poignées robustes Soft Touch antidérapantes. Son corps monobloc, résistant aux chocs et aux produits ménagers de débouchage. Il a 2 embouts pour tous types de débouchage, faciles à mettre et à défaire.

Ce déboucheur à pompe professionnel convient pour lavabo, évier, douche, cuvette WC, etc. Il est aussi bien efficace en pression qu'en aspiration. Grâce au joint protégé par une graisse marine résistante à l'eau, son va-et-vient est facilité.

L'étanchéité du joint intérieur est parfaite, ce qui garantit une pression maximale lors des débouchages difficiles. Ses embouts sont spécialement conçus pour faciliter leur mise en place et limiter les reflux. Son corps et ses embouts sont résistants aux produits ménagers de débouchage (à base de soude caustique ou d'acide chlorhydrique dilués à 20%).

Ref. 290210.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 17

Libellé du lot : Lots "expérience ibérique" + Montures scie à mains IZAR

Valeur TTC unitaire du lot : 26.00 €

Quantité mise en jeu : 10

Descriptif commercial du lot : IZAR vous offre ce lot composé de :

- 1 lot gourmet comprenant du jambon cru ibérique + de l'échine crue ibérique + 1 bouteille d'huile d'olive vierge extra
- 1 monture scie à mains HSS 24 TPI IZAR

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 18

Libellé du lot : Lot polo manches longues + polaire AKZONOBEL - LEVIS

Valeur TTC unitaire du lot : 30.00 €

Quantité mise en jeu : 14

Descriptif commercial du lot : La marque de peinture LEVIS vous offre ce lot composé de :

- 1 veste Softshell LEVIS taille XL ou XXL (en fonction de la taille des gagnants)
- 1 Smartbox week-end Charme et Saveurs

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 19

Libellé du lot : Lot Softshell + Smartbox week-end AKZONOBEL - LEVIS

Valeur TTC unitaire du lot : 122.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : La marque de peinture LEVIS vous offre ce lot composé de :

- 1 veste Softshell LEVIS taille XL ou XXL (en fonction de la taille des gagnants)
- 1 Smartbox week-end Charme et Saveurs

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 20

Libellé du lot : Lot veste Softshell + Magnum champagne DEMOISELLE / AKZONOBEL - LEVIS

Valeur TTC unitaire du lot : 87.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : La marque de peinture LEVIS vous offre ce lot composé de :

- 1 veste Softshell LEVIS taille XL ou XXL (en fonction de la taille des gagnants)
- 1 Magnum champagne DEMOISELLE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 21

Libellé du lot : Bouteilles de vin rouge "Chiroubles" / SFERACO

Valeur TTC unitaire du lot : 40.00 €

Quantité mise en jeu : 10

Descriptif commercial du lot : SFERACO vous offre un lot de 3 bouteilles de vin rouge "Chiroubles".

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 22

Libellé du lot : Enrouleur automatique pivotant ALPHAFLEX

Valeur TTC unitaire du lot : 240.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Enrouleur automatique pivotant - 20m - pour arrosage

Coque en polypropylène bleu, résistant aux intempéries.

Système sécurisé de rangement du tuyau

Applique murale ou au plafond orientable

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 23

Libellé du lot : Poste de soudure Inverter MMA TIG 160P / IMS PRO

Valeur TTC unitaire du lot : 310.00 €

Quantité mise en jeu : 5

Descriptif commercial du lot : Le poste à souder 160P à l'électrode enrobée MMA Inverter garantie des soudures professionnelles sur l'acier, la fonte et l'inox jusqu'à 10mm d'épaisseur.

Il soude toutes les électrodes rutiles, basiques, inox et fontes en courant continu.

Testé en usine contre les surtensions jusqu'à 400V, il convient à l'utilisation sur groupe électrogène grâce au Protect 400.

Ses atouts :

- Puissance de soudage constante
- Fusion très douce grâce au courant continu
- Insensible aux fluctuations du courant secteur ou la longueur d'arc
- Très bonne pénétration et parfaite stabilité de l'arc
- Hot start : Puissance accrue à l'amorçage
- Anti-sticking : Réduit les risques de collage de l'électrode en cas de contact avec la pièce
- Arc Force : Augmentation ponctuelle du courant en situation de soudage difficile

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 24

Libellé du lot : Coffret de 7 forets ABS ROCKET 5 SDS-Plus / SCHILL

Valeur TTC unitaire du lot : 79.00 €

Quantité mise en jeu : 20

Descriptif commercial du lot : Coffret de forets ABS ROCKET 5 SDS-Plus

7 Pcs : 5 - 6 - 8 x 110mm + 6 - 8 - 10 - 12 x 160mm.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 25

Libellé du lot : Mélangeur portatif PROMIX 1800-2 ALTRAD

Valeur TTC unitaire du lot : 180.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Mélangeur électrique portable adapté aux matériaux tels que : plâtre, ciment, mortier, colle à carreaux, béton et crépis avec 2 vitesses variables pour un mélange parfait.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 26

Libellé du lot : Séjour dans un Relais et Châteaux pour 2 personnes

Valeur TTC unitaire du lot : 1300.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Coffret cadeau Evasion gastronomique de 4 jours et 3 nuits parmi une sélection de 132 hôtels, pour 2 personnes :

- 3 nuits en chambre double
- 3 petits déjeuners
- 1 dîner 3 plats (pour 2 personnes)
- 1 bouteille de vin
- 1 bouteille d'eau minérale et les cafés
- 1 deuxième déjeuner ou dîner hors boisson (pour 2 personnes)

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 27

Libellé du lot : Caisse de 5 bouteilles de vin d'Espagne TUFLESA

Valeur TTC unitaire du lot : 40.00 €

Quantité mise en jeu : 3

Descriptif commercial du lot : TUFLESA vous offre une caisse de 5 bouteilles de vin d'Espagne :

- Casa Ermita (Crianza)
- Blanco Taus
- Casa Ermita (joven)
- Lunatico
- Infiltrado

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 28

Libellé du lot : Box EPI : pantalon + t-shirt + ceinture + genouillères PIONIER WORKWEAR

Valeur TTC unitaire du lot : 110.00 €

Quantité mise en jeu : 3

Descriptif commercial du lot : Lot comprenant :

- 1 pantalon de travail homme gris/noir ref. 5341 (pantalon bicolore avec ceinture relevée à l'arrière et bande élastique stretch pour faciliter mouvement. Passepoil réfléchissant, triple couture, poche portable inclinée et bande élastique stretch dans l'entre-jambe pour un confort +++ . 2 poches plaquées, 2 poches genouillères).
- 1 t shirt noir ref. 1941 avec logo Berton
- 1 ceinture textile ref. 1086
- 1 paire de genouillères ref. 1110

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 29

Libellé du lot : Pompe de relevage CALPEDA

Valeur TTC unitaire du lot : 330.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Pompe de relevage centrifuge multicellulaire immergée avec chemise extérieure en acier inoxydable, et orifice de refoulement vertical. Moteur refroidi par l'eau pompée avec écoulement entre la chemise moteur et la chemise extérieure. Double étanchéité sur l'arbre avec chambre d'huile interposée. Interrupteur à flotteur pour le démarrage et l'arrêt automatique.

Température du liquide jusqu'à 35°C.

Profondeur maxi d'immersion : 5m.

Niveau minimum du vidage avec flotteur 100mm.

Service continu.

- Pour eau propre, avec particules solides jusqu'à 2 mm de diamètre.
- Pour la vidange de locaux inondés, bassins, fosses.
- Prélèvement d'eau de cours d'eau ou puits de récupération de l'eau pluviale.
- Pour l'irrigation.
- Pour un fonctionnement à l'extérieur, la longueur du câble d'alimentation doit être de 10 m. EN 60335-2-41.

Ref : GXRM9.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 30

Libellé du lot : Aspirateur industriel DCP25 SIDAMO

Valeur TTC unitaire du lot : 260.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Aspirateur industriel pour eau et poussières avec cuve polyéthylène.

Accessoires livrés de série :

- Tubes plastiques droits 2 x 500 mm Ø 32 mm
- Flexible Ø 32 mm, longueur 1,9 m
- Suceur à eau & poussières
- Suceur plat
- Suceur capitonnage
- Filtre cartouche PET classe M
- Sac synthétique

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 31

Libellé du lot : Coffret 33 embouts et douilles MILWAUKEE

Valeur TTC unitaire du lot : 43.00 €

Quantité mise en jeu : 2

Descriptif commercial du lot : Coffret Milwaukee composé de 29 embouts Shockwave (Phillips, Pozidriv, Torx), 3 douilles et d'un porte-embouts. Idéal pour les applications de fixation et de perçage difficiles et intensives.

Ref : 4932430905

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 32

Libellé du lot : Panier Garni ref.A - ACTON / BRENNENSTUHL / SCAPA / SOPPEC / GCE / WD40

Valeur TTC unitaire du lot : 84.00 €

Quantité mise en jeu : 8

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

ACTON : 1 Tee-shirt, 1 totebag, 1 stylo

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED frontale Ref 1178760

SOPPEC : 3 traceurs TP (1 jaune et 2 rouges)

GCE : 1 paire de lunettes de protection

WD40 : 1 bombe sans silicone, spray 2 positions 400ml + 1 bombe multifonction flexible 400ml

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 33

Libellé du lot : Panier Garni ref.B - BRENNENSTUHL / LYRA / SOPPEC

Valeur TTC unitaire du lot : 90.00 €

Quantité mise en jeu : 10

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED de poche Ref 1178851

GCE : 1 doudoune + 1 paire de lunettes de protection

LYRA : 1 portemines Lyra Dry (ref 4494102) + 1 étuis recharges de mines basic (ref 4499401) OU 1 étuis recharges de mines supports humides (ref 4499102) + 1 crayon Cellugraph (ref 1940101)

SOPPEC : 2 traceurs TP

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 34

Libellé du lot : Panier Garni ref.C - BRENNENSTUHL / OVENTROP / VACHETTE

Valeur TTC unitaire du lot : 97.00 €

Quantité mise en jeu : 6

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED de poche Ref 1178851

OVENTROP : 1 bouilloire en verre avec retro-éclairage intérieur bleu - 1.7L

VACHETTE : 2 cadenas plastique couleur 30 mm / 2 clés + 1 cadenas Atlas laiton 35 mm / 2 clés

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 35

Libellé du lot : Panier Garni ref.D - BRENNENSTUHL / GODIN / PBTUB / SOPPEC / VACHETTE

Valeur TTC unitaire du lot : 87.00 €

Quantité mise en jeu : 4

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED de poche Ref 1178851

GODIN : 1 livre de cuisine

PBTUB : 1 enceinte bluetooth + 1 tee-shirt

SOPPEC : 3 traceurs TP (1 jaune et 2 rouges)

VACHETTE : 1 cadenas plastique couleur 30 mm / 2 clés + 1 cadenas Atlas laiton 35 mm / 2 clés

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 36

Libellé du lot : Panier Garni ref.E- SINTO / SCAPA / VACHETTE

Valeur TTC unitaire du lot : 80.00 €

Quantité mise en jeu : 6

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

SINTO : 1 Répare sols et murs 170ML + 1 Reconstitue bois pour parties manquantes (angles, gros trous) 190g

SCAPA : 1 mallette contenant 8 rouleaux de l'ORANGE 6095 en 50 mm (par 33 mètres) + 1 WD 40 de 500 ml

VACHETTE : 1 cadenas plastique couleur 30 mm / 2 clés

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 37

Libellé du lot : Panier Garni ref.F - ALGI / KNIPPEX /SINTO / TIO

Valeur TTC unitaire du lot : 195.00 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

ALGI : 1 pompe à graisse manuelle Ref. 07356000

KNIPPEX : Lot de pinces "Best-seller"

SINTO : 1 Répare sols et murs 170ML + 1 Reconstitue bois pour parties manquantes (angles, gros trous) 190g + Pistolet manuel cartouche 0,8L S02296 + Stopro pate rénover blanc 0,8L S82015

TIO : 1 pot de savon mains "Salissures tenaces" 1L

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 38

Libellé du lot : Panier Garni ref.G- SODISE / TIO / WD40

Valeur TTC unitaire du lot : 88.00 €

Quantité mise en jeu : 3

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

SODISE : 1 Multimètre digital

TIO : 2 boites de lingettes dégraissantes Ref.SA3602 + 2 pots de savon mains "salissures tenaces" 1L

WD40 : 1 bombe sans silicone, spray 2 positions 400ml + 1 bombe lubrifiant avec silicone 400ml

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 39

Libellé du lot : Panier Garni ref.H - BRENNENSTUHL / IZAR / SODISE / TIO

Valeur TTC unitaire du lot : 53.00 €

Quantité mise en jeu : 20

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED de poche Ref 1179890100

IZAR : Monture scie à main HSS 24 TPI

SODISE : 1 Multimètre digital

TIO : 3 flacons de désinfectant Elispray 750 ml

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 40

Libellé du lot : Panier Garni ref.I- SODISE / TIO / WD40

Valeur TTC unitaire du lot : 98.00 €

Quantité mise en jeu : 9

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

BERTON : 1 bouteille de vin blanc TARINI / 2018

SODISE : 1 Multimètre digital

TIO : 2 boites de lingettes dégraissantes Ref.SA3602 + 3 pots de savon mains "salissures tenaces" 1L

WD40 : 1 bombe sans silicone, spray 2 positions 400ml + 1 bombe lubrifiant avec silicone 400ml

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 41

Libellé du lot : Panier Garni ref.J - ACTON / ALGI / BRENNENSTUHL / GCE / PBTUB / SODISE / SOPPEC / TIO

Valeur TTC unitaire du lot : 90.00 €

Quantité mise en jeu : 2

Descriptif commercial du lot : Lot constitué de différents cadeaux offerts par les fournisseurs suivants :

ACTON : 1 Tee-shirt, 1 totebag, 1 stylo

BRENNENSTUHL : 1 lampe LED frontale Ref 1178760

BERTON : 1 bouteille de vin rouge Château Chatagnau / 2016

ALGI : 1 pompe à graisse manuelle Ref. 07356000
TIO : 1 pot de savon mains "Salissures tenaces" 1L
GCE : 1 doudoune + 1 paire de lunettes de protection
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 42

Libellé du lot : Bon d'achat BERTON 90€ HT
Valeur TTC unitaire du lot : 108.00 €
Quantité mise en jeu : 10
Descriptif commercial du lot : 1 Bon d'achat de 90€ HT à valoir dans toutes nos Agences BERTON, valable sur tous nos produits, Fournitures Industrielles et Produits Métallurgiques.
A utiliser avant le 30/06/2022
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 43

Libellé du lot : Chèques cadeau Kadeos 100€ - KOPRAM et BBA EMBALLAGES
Valeur TTC unitaire du lot : 100.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : BBA Emballages et KOPRAM vous offrent des chèques Kadeos-Edenred, d'une valeur totale de 100€ TTC, à utiliser au sein de nombreuses enseignes.
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 44

Libellé du lot : Bon d'achat MAE-GENERAL PNEUMTIC 130€ HT
Valeur TTC unitaire du lot : 156.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : 1 Bon d'achat de 130€ HT (soit 156€ TTC) à valoir dans nos Agences BERTON Fournitures Industrielles, valable sur tous les produits de notre fournisseurs MAE/Général Pneumatique qui propose des outils pneumatiques pour l'industrie et l'automobile.
A utiliser avant le 30/06/2022
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 45

Libellé du lot : Plancha électrique Moulinex - Accessimo - SOUDAL
Valeur TTC unitaire du lot : 40.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : SOUDAL vous offre 1 plancha électrique Moulinex Accessimo.
Une cuisson simple, saine et rapide pour tous types d'aliments. Idéal pour des repas en petit comité.
La plancha Accessimo est compacte et pratique, grâce à sa surface de cuisson de 36x26cm vous pouvez régaler jusqu'à 6 convives simultanément. Pour faciliter l'entretien, la plaque de cuisson antiadhésive et le bac de récupération de graisse sont compatibles lave-vaisselle.
Accessimo est compacte pour un rangement facile, le thermostat réglable est amovible pour optimiser au maximum votre espace de rangement.
Référence : CB560811
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 46

Libellé du lot : Coffret de 12 scies cloches PHANTOM - VAN OMMEN
Valeur TTC unitaire du lot : 163.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Coffret de 12 scies cloches HSS-Co 8% Bi-métal :
19, 22, 25, 29, 32, 35, 38, 44, 51, 68, 76 mm
Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 47

Libellé du lot : TV LED SAMSUNG 4K 58"
Valeur TTC unitaire du lot : 599.00 €
Quantité mise en jeu : 1
Descriptif commercial du lot : Smart TV LED de SAMSUNG

58"
Crystal Processor 4K
HDR
Slim design
Contrôle de maison connectée

Ref. 58TU6905

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 48

Libellé du lot : Montre connectée SAMSUNG Galaxy Watch Active 2 / 40mm

Valeur TTC unitaire du lot : 149.00 €

Quantité mise en jeu : 2

Descriptif commercial du lot : Montre connectée SAMSUNG, cadran aluminium 40mm et bracelet silicone gris

Compatible android 5.0 et versions ultérieures et iOS 9.0 et versions ultérieures

Bluetooth

Cardio fréquence mètre

GPS intégré

Lecteur audio intégré

Coach intégré

Notification des appels, des emails et des SMS et réponse possible

Étanche jusqu'à 50m

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 49

Libellé du lot : Machine à café PHILIPS BARISTA

Valeur TTC unitaire du lot : 79.00 €

Quantité mise en jeu : 2

Descriptif commercial du lot : La machine à café L'OR Barista est conçue pour fonctionner avec les capsules doubles (XXL) exclusives L'OR Barista et les capsules classiques L'OR Espresso.

Le système L'OR Barista vous permet de préparer deux tasses d'espresso ou un double espresso dans une seule tasse grâce aux capsules doubles (XXL) exclusives L'OR Barista. Savourez un ristretto à deux ou un double espresso seul.

Savourez le goût d'un véritable espresso. Le système L'OR Barista prépare le café à haute pression - jusqu'à 19 bars - pour garantir une qualité digne d'un véritable espresso.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

Lot 50

Libellé du lot : Pack manutention LEVAC

Valeur TTC unitaire du lot : 599.63 €

Quantité mise en jeu : 1

Descriptif commercial du lot : Grâce au pack Manutention - spécialement conçu pour les artisans - vous pouvez assurer le levage et l'arrimage de vos charges en toute sécurité, jusqu'à 1 tonne :

- Ceinturez une poutre (8 élingues rondes)
 - Créez un point de levage sur IPN (1 griffe à poutrelle et 1 palan manuel à chaîne 6044)
 - Réalisez l'accostage des pièces à assembler (1 palan à levier 6047)
 - Réalisez plusieurs combinaisons d'élingages (8 élingues rondes, 14 manilles HR, 16 anneaux de levage)
 - Arrimez vos charges dans le fourgon ou sur le plateau (4 sangles 4552)
 - Assurez de petites opérations de bridage (2 sangles 4545)
 - Levez une machine ou un véhicule (1 cric 6806)
 - Créez un point d'accrochage pour votre harnais (ancrage en sangle 3806)
 - Travaillez en sécurité et confortablement avec le harnais (3800E) et sa ceinture, conçue pour accrocher vos outils (électroportatifs ou outillage à main) avec la longe anti-chute élastique (3800RTLK3)
- Ce pack est livré en bac renforcé, empilable, avec couvercle et poignées de transport (600x400x320mm), avec un manuel de formation sur l'utilisation des équipements de levage de 50 pages.

Délai et mode de livraison : Remis en mains propres lors de la soirée de remise des lots

La(s) valeur(s) de la dotation est déterminée au moment de la rédaction du présent avenant et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation. La présente dotation ne peut faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit. Aucun remboursement quel qu'il soit ne sera consenti. Aucun document ou photographie relatif à la dotation n'est contractuel.

ARTICLE 5. TRAITEMENTS DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire d'inscription seront traitées informatiquement par la société Organisatrice, responsable du traitement. Des traitements de données à caractère personnel des Participants sont mis en œuvre pour les finalités suivantes :

- organisation et gestion du Jeu (participation au Jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats, gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et gestion des éliminations) ;
- gestion des remboursements des frais de connexion à Internet ou des frais d'affranchissement des Participants.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée (Loi relative à la protection des données personnelles) et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et dans les circonstances prévues par ces textes, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité, d'opposition et de limitation à l'égard des données à caractère personnel vous concernant, ainsi que du droit de définir des directives sur le sort de ces données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à la société Organisatrice, accompagné d'une copie recto-verso d'un titre d'identité. Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : www.cnil.fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1. OBJET & SOCIÉTÉS

La société WIN YOU WIN, ci-après désignée l'« Éditeur » – Société à responsabilité limitée au capital de 3 600 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro RCS 524 873 27 dont le siège social est situé 21, rue de la Cour aux Pineaux 78690 Saint-Rémy-L'Honoré, a pour vocation de mettre à la disposition de ses partenaires, toute personne physique ou morale résidant en France métropolitaine, ci-après désignée « Organisateur », une application permettant d'organiser d'une part des jeux gratuits et sans obligation d'achat et d'autre part des jeux avec obligation d'achat.

Chaque jeu créé par l'Organisateur fait l'objet d'un dépôt des conditions particulières stipulant entre autres :

- Les coordonnées complètes de l'Organisateur
- Le descriptif du jeu (date de validité, scénario du jeu, modalités de participation...)
- Le descriptif de(s) la dotation(s) (valeur TTC, description commerciale, conditions d'entrée en possession du lot...)
- Les modalités d'utilisation des données récoltées par l'intermédiaire du jeu

Les modalités de participation à un jeu sont décrites dans le présent règlement, y compris les conditions particulières.

ARTICLE 2. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique de la part du participant l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement général et des conditions particulières du jeu concerné.

Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également de la dotation qu'il aurait pu éventuellement gagner.

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et disposant d'un accès à Internet peut participer à un Jeu. La participation au Jeu est nominative et soit limitée à une seule par personne (nom, prénom, e-mail identique) pour les jeux le stipulant ou soit multiple, pendant toute la période de validité du Jeu.

Ne seront pas prises en considération au titre d'un Jeu et ne pourront être prises en compte pour la participation au tirage au sort de ce jeu, les participations dont les coordonnées seront incomplètes ou inexactes, celles adressées en dehors des périodes

d'ouverture du Jeu, après la fin de la période de validité ou, à défaut, en dehors de délais impartis, ainsi que celles ne respectant pas les formes prévues ci-dessous ou celles contraires aux dispositions du présent règlement.

Du seul fait de sa participation, le participant autorise toutes vérifications concernant notamment son identité, son domicile ou l'effectivité de sa participation au Jeu. Toutes indications d'identité ou d'adresse fausses et plus généralement toutes déclarations fausses ou inexactes entraînent automatiquement la nullité de la participation et la disqualification du participant. La participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité du participant.

Le personnel des sociétés ayant collaboré à la création du Jeu ou ayant un lien juridique avec les sociétés ayant collaboré à sa création, ainsi que leurs proches (conjoint, parents, enfants, frères et sœurs et les autres résidents du même foyer), ne peuvent pas participer au Jeu.

ARTICLE 4. SCÉNARIO ET MODALITÉS DU JEU

Le scénario du Jeu comporte des phases établies et des phases optionnelles, laissées à la discrétion de l'Organisateur. Ces différentes phases sont décrites dans le présent article.

Pour participer à un jeu, (ci-après le « Jeu »), le Participant doit effectuer toute ou partie des phases décrites ci-dessous. Le scénario du Jeu défini par l'Organisateur est décrit dans les conditions particulières du règlement, dans son « ARTICLE 2. SCÉNARIO DU JEU ET PARTICIPATION ».

Inscription du Participant

Cette phase est optionnelle et soumise à la discrétion de l'Organisateur.

Pour participer au Jeu, le Participant doit s'inscrire et doit renseigner :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Numéro de mobile
- Adresse postale
- Accepter ou non de recevoir les offres de l'Organisateur
- Accepter ou non de recevoir les offres par SMS de l'Organisateur
- Accepter ou non de recevoir les offres de partenaires de l'Organisateur.

Les données personnelles demandées par l'Organisateur dans cette étape sont décrites de manière exhaustive dans les conditions particulières du règlement, dans son « ARTICLE 2. SCÉNARIO DU JEU ET PARTICIPATION ».

Tous les champs mentionnés par un * sont obligatoires. Le Participant ne pourra passer à la phase suivante si les informations obligatoires ne sont pas renseignées.

Facebook

Cette phase est optionnelle et soumise à la discrétion de l'Organisateur.

Le Participant a la possibilité de faire la promotion du Jeu de l'Organisateur en le publiant sur son profil Facebook.

Le Participant a également la possibilité de devenir Fan de la page Facebook de l'Organisateur.

Validation de l'inscription

Cette phase est optionnelle et soumise à la discrétion de l'Organisateur.

Pour valider sa Participation, le Participant doit répondre aux questions posées par l'Organisateur.

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Les données personnelles demandées par l'Organisateur dans cette étape sont décrites de manière exhaustive dans les conditions particulières du règlement, dans son « ARTICLE 2. SCÉNARIO DU JEU ET PARTICIPATION ».

Tous les champs mentionnés par une * sont obligatoires. Le Participant ne pourra passer à la phase suivante si les informations obligatoires ne sont pas renseignées.

ARTICLE 5. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Pour les tirages au sort :

À l'issue de la période de jeu, un algorithme de désignation aléatoire, déposé auprès de l'huissier de justice dépositaire du règlement général, désigne le (ou les) gagnant(s) de la dotation parmi les inscrits au tirage au sort. Il est à noter que si la valeur de la dotation excède 1 000 €, la désignation du (ou des) gagnant(s) sera faite sous le contrôle de la SCP SIMONIN – LE MAREC et GUERRIER, Huissiers de Justice Associés, à Paris.

Le gagnant tiré au sort remporte la dotation mise en jeu en fonction de son rang de désignation. Il est averti selon les conditions et modalités préalablement fixées dans les conditions particulières du Jeu. Un tirage au sort manuel pourra être réalisé par l'Organisateur, en présence de deux collaborateurs, dans le cas où le ou les gagnants n'auraient pas validé le processus d'authentification dans le temps imparti.

Pour les Instants Gagnants :

Les Instants Gagnants correspondent à la date, l'heure, la minute et la seconde de connexion déterminant le moment où un Participant peut être déclaré gagnant d'un lot décrit. La sélection des gagnants se déroulera comme suit :

Si l'Instant précis (date, heure, minute, seconde) où le Participant valide sa participation sur le Site correspond à un Instant Gagnant, le Participant sera déclaré gagnant. Le Gagnant sera alors immédiatement informé de la nature du lot gagné sur le Site.

Si l'Instant où le Participant joue ne correspond pas à un Instant Gagnant, un message lui annoncera alors qu'il a perdu.

Il s'agit d'instant gagnants ouverts, cela signifie que si aucune participation n'est enregistrée au moment de l'instant gagnant, la première participation enregistrée immédiatement après l'instant gagnant remportera la dotation correspondante.

Si plusieurs participants se connectent lors d'un même instant gagnant, seul le premier à être enregistré par le serveur du jeu recevra la dotation concernée.

Pour les jeux numéros gagnants :

Un algorithme de désignation aléatoire, déposé auprès de l'huissier de justice dépositaire du règlement général, désigne le (ou les) numéro(s) gagnant(s). Les futurs participants reçoivent un numéro qui devra être testé sur le mini-site du Jeu. Si le numéro saisi est un des numéros gagnants, alors le gagnant remporte la dotation concernée mise en jeu. Le gagnant est alors dirigé sur une page où il doit accepter la dotation telle que décrite dans les conditions particulières du règlement. En cas de renoncement au bien gagné, le bénéfice de la Dotation sera définitivement perdu ; le gagnant ne pourra justifier d'aucun préjudice et renoncera expressément à toute réclamation.

Pour les concours participatifs :

Le jury désigne le (ou les) contribution(s) gagnante(s) en respectant les conditions telles que décrites dans les conditions particulières du règlement. Le gagnant est alors informé de sa dotation telle que décrite dans les conditions particulières du règlement. En cas de renoncement au bien gagné, le bénéfice de la Dotation sera définitivement perdu ; le gagnant ne pourra justifier d'aucun préjudice et renoncera expressément à toute réclamation.

Le gagnant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la date où il prévenu pour accepter sa dotation. À défaut, le gagnant perd tout droit sur la Dotation.

En cas de renoncement au bien gagné, le bénéfice de la Dotation sera définitivement perdu ; le gagnant ne pourra justifier d'aucun préjudice et renoncera expressément à toute réclamation. L'Organisateur se réserve alors la possibilité de contacter un ou d'autres participants dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus, si celui(ceux)-ci rempli(ssen)t l'ensemble des conditions permettant de le(s) déclarer comme gagnant.

La dotation est livrée par l'Organisateur au gagnant en respectant les conditions et modalités préalablement fixées dans les conditions particulières du règlement du Jeu dans un délai maximum de 5 (cinq) semaines à compter de la date d'envoi de l'e-mail gagnant.

Toute indication d'identité ou d'adresse fautive entraîne automatiquement la disqualification du Participant.

Du seul fait de l'acceptation de son (ses) lot(s), le gagnant autorise l'incrustation dans les supports promotionnels de l'Organisateur de son nom, prénom, ville et/ou département de résidence, photo. En cas de refus, le gagnant renonce expressément au bénéfice de la dotation.

Le mode de livraison et le délai de livraison sont indiqués dans les conditions particulières du règlement, en son « Article 4 DOTATION ».

La Société Organisatrice ne pourrait nullement être tenue responsable de la livraison d'un bien endommagé ou de la perte d'un produit par les services de livraison.

Une fois l'authentification réussie, la dotation est livrée par l'Organisateur au gagnant en respectant les conditions et modalités préalablement fixées dans les conditions particulières du règlement du Jeu dans un délai maximum de 5 (cinq) semaines. Toute indication d'identité ou d'adresse fautive entraîne automatiquement la disqualification du Participant. Du seul fait de l'acceptation de son (ses) lot(s), le gagnant autorise l'incrustation à l'écran de son nom, prénom, ville et/ou département de résidence, photo. En cas de refus, le gagnant renonce expressément au bénéfice de la dotation. Le mode de livraison et le délai de livraison sont indiqués dans les conditions particulières du règlement. La Société Organisatrice ne pourrait nullement être tenue responsable de la livraison d'un bien endommagé, ou par la perte d'un produit par les services de livraison.

ARTICLE 6. DOTATION

Les dotations seront mises à disposition des gagnants et d'eux seuls. La dotation sera acceptée telle qu'elle est annoncée. La dotation ne pourra être ni échangée, ni reprise, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier.

Les éventuelles réclamations concernant la mise à disposition de la dotation ne pourront consister en une contrepartie financière et/ou équivalent financier. Il est précisé que l'Organisateur ne fournira aucune prestation de garantie, d'assistance, de mise en jouissance ou de mise à disposition.

Toute connexion interrompue avant la validation de la participation sera considérée comme nulle. Toute inscription erronée ou incomplète sera considérée comme nulle. Les coordonnées incomplètes, contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement entraînent la disqualification du joueur et l'annulation de sa participation et de ses gains. La Société organisatrice se réserve le droit de vérifier les coordonnées des participants et d'exercer des poursuites, le cas échéant.

La dotation est attribuée telle quelle et ne peut en aucun cas être échangée contre sa valeur monétaire totale ou partielle ni de quelque autre manière que ce soit. Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs, les gagnants ne pouvaient bénéficier de leur dotation, cette dernière sera définitivement perdue et ne sera pas réattribuée. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne sera due aux gagnants.

Le cas échéant, les frais de mise en œuvre, mise en service, installation et utilisation des dotations sont à la charge des gagnants. De même, le cas échéant, les frais de déplacement, d'assurance, de transport, etc., inhérents à la jouissance des dotations mais non expressément prévus dans les dotations resteront à la charge des gagnants.

S'agissant des dotations la responsabilité de la Société organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées. La Société organisatrice n'endosse aucune responsabilité contractuelle relative au bon fonctionnement, à l'emploi, à la conformité des normes auxquelles les dotations sont éventuellement soumises ou à la sécurité des dotations attribuées. La Société organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction des gagnants concernant leurs dotations.

Les gagnants renoncent à réclamer à l'Organisateur tout dédommagement résultant d'un éventuel préjudice ou dommage occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation des lots.

En tout état de cause, les modalités de mise à disposition des dotations se feront selon les modalités communiquées par l'Organisateur.

La Société organisatrice se réserve le droit de modifier la nature de la dotation gagnée et de la remplacer par une dotation de valeur équivalente en cas de survenance d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de l'organisation du présent Jeu et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence.

La dotation sera mise à disposition dans les meilleurs délais suivant la diffusion des résultats et la détermination du gagnant. En aucun cas l'Organisateur ne pourra être tenu responsable du délai de mise à disposition des dotations ou en cas d'impossibilité pour les gagnants de bénéficier de leurs dotations pour des circonstances hors du contrôle de l'Organisateur. Notamment, l'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte et/ou détérioration des dotations par la Poste ou tout prestataire de service similaire tiers, et plus généralement si les gagnants ne reçoivent pas leur dotation. Dans le cas où les dotations ne pourraient être adressées par voie postale, leurs modalités de retrait seront précisées aux gagnants par tout moyen à la convenance de l'Organisateur.

L'Organisateur décline expressément toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance de la dotation et/ou du fait de son utilisation, ce que les gagnants reconnaissent

expressément. Les gagnants renoncent en conséquence à toute réclamation et à tout recours contre l'Organisateur ou l'une quelconque des sociétés du groupe auquel elle appartient en ce qui concerne la dotation, notamment leurs qualités ou toute conséquence engendrée par la mise en possession d'une dotation.

Le descriptif détaillé de(s) dotation(s) du Jeu est indiqué dans les conditions particulières du présent règlement.

ARTICLE 7. GRATUITÉ DE LA PARTICIPATION

Les Participants pourront obtenir le remboursement des frais occasionnés par leur participation effective au Jeu ainsi que les frais d'affranchissement afférents à sa demande de remboursement, sous réserve des conditions citées dans le présent règlement.

Pour les Participants, dûment inscrits, accédant au Jeu à partir de la France métropolitaine via un modem et au moyen d'une ligne téléphonique facturée selon le temps passé – c'est-à-dire hors abonnements câble, ADSL et forfaits incluant ou offrant les coûts de communication – les coûts de connexion engagés pour la participation à l'Opération seront remboursés sur la base de 1 (une) minute, soit 0.109 € TTC (cent neuf millièmes d'euro), tarif France Télécom en vigueur « heures creuses » lors de la rédaction du présent règlement, incluant la minute indivisible « crédit temps » à 0,091 € TTC (quatre-vingt-onze millième d'euro toutes taxes comprises) et la minute supplémentaire à 0,018 € TTC (dix-huit millièmes d'euros toutes taxes comprises) par phase de promotion.

Pour obtenir le remboursement des frais de connexion, il suffit d'en faire la demande écrite par courrier à la société Organisatrice, en joignant obligatoirement l'ensemble des pièces suivantes :

- la photocopie d'un justificatif de domicile en France ;
- une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication ;
- La copie d'un justificatif d'identité
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ou un RIP (Relevé d'Identité Postal) au nom du titulaire de la (des) ligne(s) téléphonique(s) utilisée(s) pour participer à l'Opération.

Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel informatique (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les Participants à l'Opération déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage.

Étant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tel que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'Internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le Participant de se connecter au site et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Les demandes de remboursement de frais de participation sont limitées aux seuls titulaires de l'abonnement souscrit auprès de l'opérateur téléphonique et du fournisseur d'accès, dans la limite d'une seule demande par foyer et par titulaire de l'abonnement, sur toute la durée de l'opération.

Toute demande de remboursement devra être effectuée par écrit et par voie postale exclusivement, au plus tard quinze (15) jours calendaires après la date de fin du Jeu (cachet de la poste faisant foi) à l'Organisateur à l'adresse définie dans les conditions particulières du règlement, dans l'article 1 « SOCIÉTÉ ».

Toute demande de remboursement ne correspondant pas à une participation effective, n'incluant pas l'ensemble des éléments nécessaires à son traitement et listés au présent règlement, transmise au-delà de la date mentionnée ci-dessus (cachet de la poste faisant foi), incomplète, illisible, inexploitable, erronée, ne faisant pas apparaître de manière distincte les communications dont le remboursement est demandé ou ne respectant pas les conditions de forme ci-dessus, sera automatiquement rejetée. Les demandes multiples de remboursement effectuées dans une seule et même enveloppe seront automatiquement rejetées.

Les frais de photocopie éventuellement engagés pour la demande de remboursement des frais de participation pourront être remboursés, sur une base de 0,05 € TTC (cinq centimes d'euros) par photocopie, sur simple demande écrite figurant dans la demande de remboursement. Les frais de photocopie concernant tout document sans rapport avec la demande de remboursement ne seront pas remboursés. Les frais postaux engagés pour la demande de remboursement des frais de participation ou la demande de consultation des modalités de remboursement seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande écrite figurant dans la demande de remboursement.

La demande de remboursement est traitée en moyenne sous un (1) mois, par virement bancaire, sous réserve de la réception de l'ensemble des informations demandées aux fins de traitement.

ARTICLE 8. DÉPÔT ET ACCÈS AU RÈGLEMENT DU JEU

Il est rappelé que le simple fait de participer au Jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, de ses

conditions particulières qui ont été déposés en l'Étude de la :

SCP SIMONIN – LE MAREC – GUERRIER
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
54 RUE TAITBOUT
75009 PARIS

Le règlement général, ses conditions particulières et les conditions générales d'utilisation sont accessibles librement et gratuitement sur le site du Jeu. Les frais engagés par le Participant pour obtenir ce règlement seront remboursés sur simple demande écrite accompagnée d'un RIB ou d'un RIP et sur la base du tarif des frais de connexion. Une seule demande de remboursement des frais engagés pour télécharger le règlement (laquelle devra être jointe à la demande de règlement) sera prise en considération par participant et pour toute la durée du Jeu.

ARTICLE 9. RESPONSABILITÉS ET RÉSERVES

La participation au Jeu implique la reconnaissance et l'acceptation pleine et entière par le Participant, des caractéristiques et des limites des réseaux et des services de communications électroniques notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger, transmettre ou transférer des informations, les risques d'interruption ou de dysfonctionnement des réseaux ou des systèmes, les risques liés à la connexion, les problèmes liés à l'encombrement des réseaux ou des systèmes informatiques, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur les réseaux et dont l'Éditeur et l'Organisateur ne pourront être tenus responsables.

L'Éditeur et l'Organisateur ne garantissent pas que le Jeu fonctionne sans interruption, défaillance ou sans dysfonctionnement, ni l'absence d'erreurs informatiques ou autres, ni que les défauts constatés seront corrigés, ce que le Participant reconnaît expressément.

L'Éditeur et l'Organisateur ne pourront également être tenus responsables notamment en cas d'erreurs, omissions, imperfections, interruptions, effacements, pertes d'informations ou de données, délais de transmission, défaillances du Jeu, ou si le Participant ne parvient pas à accéder ou à participer au Jeu, à transmettre sa réponse, à recevoir des informations, s'il reçoit des informations erronées ou tardivement, ou si les données relatives au(x) participant(s) ne parvenaient pas à l'Éditeur et à l'Organisateur ou à ses prestataires ou lui arriveraient illisibles, impossibles à traiter, tardivement, ou en cas de dysfonctionnement, de difficultés techniques ou autres affectant le bon fonctionnement du Jeu, et liés notamment mais non limitativement à l'encombrement du réseau ; une erreur humaine ; aux systèmes informatiques, à l'environnement logique ou matériel du Jeu ; aux réseaux de communications électroniques ; à un cas de force majeure ou à un cas fortuit.

L'Éditeur et l'Organisateur ne sauraient de la même manière être tenus responsables de tout dommage matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs matériels et équipements et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale ainsi que d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation au Jeu, les participants étant invités à prendre toutes les précautions nécessaires concernant leurs matériels et leurs données.

En cas de contradiction entre les dispositions du présent règlement et tout message et/ou toute information quelconque relative au Jeu, les dispositions du présent règlement prévaudront.

Le Participant ne pourra en conséquence prétendre à aucun dédommagement, réparation ou indemnité de quelque nature que ce soit et il ne sera en conséquence fait droit à aucune réclamation au titre de ce qui précède, ce que le Participant reconnaît expressément.

ARTICLE 10. DONNÉES ET INFORMATIONS- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Des traitements de données à caractère personnel des Participants sont mis en œuvre pour les finalités suivantes :

- organisation et gestion du Jeu (participation au Jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats, gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et gestion des éliminations) ;
- gestion des remboursements des frais de connexion à Internet ou des frais d'affranchissement des Participants.

Les informations relatives aux Participants recueillies sur les systèmes informatiques directement par l'Éditeur et l'Organisateur ou via ses prestataires techniques sont nécessaires pour permettre la prise en compte de leur participation, la détermination du(des) gagnant(s), l'attribution ou l'acheminement du(des) dotations, à défaut de quoi la participation du Participant ne pourra être prise en compte. Ces informations sont destinées à l'Organisateur et pourront être transmises aux prestataires

techniques assurant l'envoi ou la remise des dotations.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés modifiée ainsi qu'au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles, toute personne remplissant une demande de participation bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par la Société Organisatrice.

Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en écrivant à l'Organisateur. Les données collectées suivies d'un astérisque sont obligatoires pour participer au Jeu.

Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Pour participer au Jeu, les Participants doivent obligatoirement fournir certaines informations personnelles les concernant qui sont détaillées dans les conditions particulières ARTICLE 2 – SCÉNARIO DE L'ANIMATION ET MODALITÉS DE PARTICIPATION. Ces informations seront enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique. Le traitement de ces données est nécessaire à la prise en compte de cette participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution des dotations.

Ces données sont destinées à la Société Organisatrice qui se réserve le droit de les faire traiter par un sous-traitant ou partenaire répondant aux exigences légales relatives aux données personnelles, notamment quant à leur localisation et leur sécurité.

Les données personnelles ne pourront être transmises à des tiers pour des finalités commerciales qu'avec l'accord express du Participant.

Toutes les informations collectées sont enregistrées par l'Éditeur. Elles ont vocation à valider la participation au Jeu et pour remettre les éventuels lots remportés lors dudit Jeu. Les données collectées sont mises à disposition des équipes ou sous-traitants de l'organisateur à la fin du Jeu de manière sécurisée dans un espace client, sécurisé par un mot de passe, après la fin du Jeu pour un délai de trente (30) jours. L'Éditeur fait appel à un sous-traitant, ALL-IN-WEB, 36 rue des États Généraux, 78000 VERSAILLES, immatriculé aux RCS de Nanterre B 481 315 018, pour héberger les données personnelles récoltées lors des jeux. Les données sont hébergées pendant la durée du Jeu en France et ne sont pas conservées au-delà de trente (30) jours après la fin d'un Jeu. Le sous-traitant de l'Éditeur s'engage à supprimer ces données personnelles récoltées trente et un (31) jours après la fin du Jeu. Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, d'opposition pour motif légitime, d'un droit à la portabilité de ses données, du droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort et, le cas échéant, de retirer son consentement à tout moment. Une fois inscrit pour exercer un ou plusieurs de ces droits, il convient de fournir une pièce justificative d'identité et d'écrire à l'organisateur.

En indiquant ses nom, prénom, e-mail et adresse, conformément à la réglementation en vigueur, cette demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du Participant ainsi que l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Conformément au Règlement général sur la protection des données n° 2016/679 et à la loi dite « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 dans sa dernière version, chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits, en justifiant de son identité, en contactant la société Organisatrice.

Lorsque le traitement de données à caractère personnel repose sur le consentement, le Participant peut révoquer son consentement à tout moment. Si la révocation du consentement intervient avant un Instant Gagnant, le Participant sera réputé renoncer à sa participation.

En cas de réclamation, le Participant peut saisir la CNIL.

ARTICLE 11. DÉCISION DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement, de prendre toutes décisions qu'il pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement et portera ces modifications à la connaissance des Participants par tout moyen de son choix.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le Jeu ou des participations au Jeu à tout moment et sans préavis, notamment s'il lui apparaît que les circonstances l'exigent ou empêchent le bon déroulement ou le déroulement normal du Jeu, en totalité ou en partie, ou si l'Organisateur ou ses éventuels prestataires ne sont pas ou plus en mesure d'assurer la continuité du service nécessaire au bon déroulement du Jeu.

Toute modification du Jeu et du présent règlement fera l'objet du dépôt d'un avenant auprès de la SCP Simonin – Le Marec – Guerrier, Huissiers de Justice Associés.

L'Organisateur se réserve également le droit s'il y a lieu d'invalidier et/ou d'annuler tout ou partie du Jeu ou des participations au Jeu ou l'attribution de tout ou partie des dotations, s'il lui apparaît que des dysfonctionnements et/ou des fraudes sont intervenus sous quelque forme et de quelque origine que ce soit, notamment technique, électronique ou informatique, dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination du(des) gagnant(s). Il se réserve également le droit d'exclure de la participation au présent Jeu toute personne troublant le bon déroulement du Jeu, et de poursuivre en justice quiconque aurait triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement ou aurait tenté de le faire. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur. Un gagnant qui aurait triché, tenté de le faire ou bénéficié de manœuvre de ce type sera de plein droit déchu de tout droit à obtenir la (les) dotation(s) mises en jeu.

D'une manière générale, la fraude ou la tentative de fraude, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, entraînera la disqualification immédiate de son auteur, étant précisé qu'aucune indemnité ne sera recevable de ce fait.

L'Organisateur se réserve la possibilité de poursuivre quiconque aura dans le cadre ou en relation avec le présent Jeu, fraudé ou tenté de frauder.

L'Organisateur se réserve également la possibilité de ne pas donner suite aux demandes de remboursement, notamment frauduleuses, manifestement abusives ou ne correspondant pas à une participation effective, qui pourraient lui être adressées. Il ne sera fait droit à aucune réclamation ou demande quelconque, et la responsabilité de l'Organisateur et de l'Éditeur ne saurait être engagée au titre de ce qui précède.

ARTICLE 12. DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées au plus tard quinze (15) jours à compter de la clôture du jeu incriminé, formulées par écrit uniquement et transmises à l'Organisateur à l'adresse définie dans les conditions particulières du règlement, dans l'article 1 « SOCIÉTÉ ».

L'Organisateur tranchera toute question relative à l'application du présent règlement ou non réglée par celui-ci. À l'exception des cas de fraude des participants, toute contestation qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement se résoudra prioritairement de manière amiable entre l'Organisateur et les différentes parties.